

# INITIATION À LA MÉTHODE HACCP

MODULE  
FORMATION 1 2 3

## PROGRAMME

### Le contexte réglementaire

(Paquet Hygiène - Arrêté du 8 juin 2006 - Instructions techniques)

### Le Plan de Maîtrise Sanitaire

### La méthode HACCP

- Définition
- L'HACCP en 12 étapes
- Les 7 principes
- Détermination des CCP/Prpo
- Procédures de contrôle et actions correctives

### Vérification du système, enregistrement et traçabilité

### La gestion des non-conformités

### Les alertes sanitaires (retrait/rappel)

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

### Les méthodes pédagogiques

- Échanges et analyse des pratiques (Étude de cas)
- Visualisation de diagrammes de fabrication
- Rédaction de fiches de non-conformités
- Discussion autour de logiciels de traçabilité (tablette HACCP)

### Les moyens pédagogiques

- Support PWP, support papier et numérique

**BON À SAVOIR**

Un support de formation et une attestation de participation sont remis à chacun des participants.

*En fonction des besoins de chacun, une solution pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap peut être mise en place.*

## OBJECTIFS

- Appliquer la réglementation
- Comprendre et être capable d'appliquer la démarche HACCP
- Recenser les différents dangers, appréhender les moyens de maîtrise

## DURÉE

- 1/2 jour à 1 journée

## PUBLIC

- Gestionnaire/Encadrant/Responsable de cuisine
- Personnel manipulant des denrées alimentaires

## PRÉREQUIS

- Maîtrise des bonnes pratiques d'hygiène

## TARIF

- 139,69 € HT/Heure (Tarif 2024)

## DÉLAI D'ACCÈS

- 1 à 2 mois

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM entrée et sortie
- Feuille d'émargement
- Questionnaires d'évaluations

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée est enregistré en qualité de prestataire de formation auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire (N° 52 85 01805 85).

Le laboratoire est certifié QUALIOP1 pour ses actions de formation sous référence N° 2020/89556.2 selon le Référentiel National Qualité mentionné à l'article L6316.3 du Code du Travail.

